

plusieurs les nattent en deux tresses, qui descendent sur leurs épaules. Les cheveux quelques fois sont employés comme objets de superstitions. Les parents promettent pour obtenir une faveur de leurs génies, que leur fils ou fille portera ses cheveux attachés de telle façon pendant tant d'années. On fait venir le *Mitew*, devin. C'est lui, qui, après force conjurations et cérémonies, attache, sur le haut du front, les cheveux enlacés par un morceau d'étoffe. Ce singulier *chignon* renferme plusieurs médecines magiques et ne sera défait qu'après le temps marqué, ce qui alors exigera une nouvelle cérémonie. Une autre occasion où les cheveux deviennent un instrument de superstition, c'est quand un jeune homme, ne pouvant gagner l'affection d'une fille, tâche, en secret, de se procurer un bouquet de ses cheveux. Alors au moyen de prétendus sortilèges, il s'en sert comme d'un *charme* pour changer le cœur de cette personne. De la répugnance qu'elle avait pour lui, elle passe à une passion qui la fait courir après ce jeune homme, qui l'a charmée.

LE CALUMET.

30 On a entendu parler bien des fois du fameux *calumet* des sauvages. Fumer ensemble le *calumet* veut dire, faire la paix et lier amitié. *Envoyer du tabac* à une autre tribu, c'est envoyer un message pour traiter de la paix ou de quelque autre affaire importante.

Le calumet ou mieux le manche du calumet est un grand objet de superstition. Ces sortes de manches de calumet de grande médecine sont ordinairement longs de 3 pieds. Ils sont ornés de tout ce qu'on a de plus précieux, fils de fer, cuivre, anneaux, clochettes, peintures, rubans, etc. etc. Après leur consécration par ceux qu'on appelle *les hommes du manche*, on les enveloppe dans des morceaux de drap avec des herbes odoriférantes. Ce manche ainsi préparé est ordinairement la propriété de quelque grand chef ou d'hommes forts en médecine ou sortilèges. On le porte avec respect, jamais on ne doit le déposer à terre, mais il y a toujours une place réservée pour lui auprès du *Nagatchigan*. Dans de grandes circonstances, v. g. nommer un enfant, envoyer un message avec le tabac, recevoir les